

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 2 décembre 2016

A retourner à Madame Véronique JEANDÉ
17 bis route du Moulin à Vent - 78740 VAUX SUR SEINE

☐ Mme ☐ M. - NOM : _____

PRENOM : _____

E-MAIL : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____ FAX : _____

☐ AVOCAT : BARREAU _____

N° CNBF _____ STATUT : ☐ Libéral ☐ Salarié

☐ AUTRE PROFESSION _____ Code NAF : _____

TARIFS (REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE L'AAPPE)

- | | |
|--|---|
| ☐ Inscription : 250 € | ☐ Adhérent AAPPE : 200 € |
| ☐ Avocat honoraire : 50 € | ☐ Magistrat : Gratuit |
| ☐ Professeur de droit agrégé : Gratuit | |
| ☐ Etudiant : Inscription gratuite aux travaux (déjeuner non inclus) | |

OSEZ... LA PROCÉDURE D'APPEL !



*Ce colloque est validé par l'EFB
au titre de la formation continue des avocats
pour une durée de 6 h 30*

Bulletin d'inscription et règlement
à retourner au plus tard le 2 décembre 2016 :

AAPPE C/o V. JEANDÉ
17 bis route du Moulin à Vent - 78740 VAUX SUR SEINE
(Tél : 01 34 74 38 95 - Fax : 01 34 74 16 21 - jeande.veronique@orange.fr)

8 H 30 : CAFÉ D'ACCUEIL

9 h 00 : Accueil du Président

Monsieur Frédéric KIEFFER, Président de l'AAPPE, avocat au barreau de Grasse

9 h 05 : Propos introductifs

Madame Soraya AMRANI MEKKI, Professeur à l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense

9 h 15 : La formation de l'appel

Madame Céline GRAVIERE, Avocat au barreau de Bordeaux

Monsieur Bruno GRACIANO, Ancien avoué, avocat au barreau de Besançon, ancien directeur du Centre de formation professionnelle des avoués, ancien Président du Comité des Postulants européens, ancien membre du bureau de la chambre nationale, vice-président de l'ENADEP

9 h 55 – 10 h 05 : Débats

10 h 05 : La procédure ordinaire d'appel (1ère partie)

Monsieur Jean-Michel HOCQUARD, Vice président de l'AAPPE, avocat au barreau de Paris

10 h 25 - 10 h 35 : Débats

PAUSE CAFÉ

11 h 00 : L'appel incident et l'appel provoqué

Madame Aline FAUCHEUR, Ancien avoué, avocat au barreau de Nancy

Madame Frédérique MOREL, Ancien avoué, avocat au barreau de Nancy

11 h 40 - 11 h 50 : Débats

11 h 50 : La procédure ordinaire d'appel (2ème partie)

Monsieur Emmanuel JULLIEN, Ancien avoué, avocat au barreau de Paris, Président de l'association Droit & Procédure

12 h 10 - 12 h 20 : Débats

12 H 30 : COCKTAIL DÉJEUNATOIRE A LA MAISON DU BARREAU

14 h 15 : La nouveauté en appel

Madame Carolina CUTURI ORTEGA, Avocat au barreau de Bordeaux

Monsieur Emmanuel JOLY, Ancien président de l'AAPPE, avocat au barreau de Bordeaux

14 h 55 - 15 h 05 : Débats

15 h 05 : Les procédures d'urgence

Monsieur Alain PROVANSAL, Ancien président de l'AAPPE, avocat honoraire consultant

Madame Isabelle FAIVRE, Avocat au barreau de Toulouse

15 h 45 - 15 h 55 : Débats

15 h 55 : La suspension de l'exécution provisoire

Monsieur Guy de FRANCLIEU, Premier président de la Cour d'appel de Toulouse

Monsieur Michaël SCHLESINGER, Avocat au barreau de Paris

16 h 35 - 16 h 45 : Débats

16 h 45 : Conclusion

Madame Soraya AMRANI MEKKI, Professeur à l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense

17 H 15 : FIN DES TRAVAUX

17 H 30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAPPE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Auprès de Véronique JEANDÉ

17 bis route du Moulin à Vent - 78740 VAUX SUR SEINE

Tél : 01 34 74 38 95 - Fax : 01 34 74 16 21 - jeande.veronique@orange.fr

TARIFS :

- | | |
|--|---|
| ☐ Inscription : 250 € | ☐ Adhérent AAPPE : 200 € |
| ☐ Avocat honoraire : 50 € | ☐ Magistrat : Gratuit |
| ☐ Professeur de droit agrégé : Gratuit | |
| ☐ Etudiant : Inscription gratuite aux travaux (déjeuner non inclus) | |